

Contribution à l'étude des filarioses en Nouvelle-Calédonie

Par C. NICOLAS.

J'ai l'honneur d'adresser à la Société de Pathologie exotique, une modeste « *Contribution à l'étude des filarioses en Nouvelle-Calédonie* ».

C'est, avec cette note, un colis postal contenant :

- 1° Un cœur de chien infecté de filaires adultes,
- 2° Trois préparations de microfilaires provenant de prises de sang humain.

Le chien dont provient ce cœur a été malade un peu plus d'un an. Pendant 10 à 12 mois : tristesse, amaigrissement, essoufflement rapide, inaptitude de plus en plus prononcée aux longues courses, poil terne, diarrhée sanglante fréquente ; puis, rapidement, œdème des membres, plaie ulcéreuse à une patte, hydropisie, tachycardie arythmique et mort. Telle est sommairement son observation qui m'avait fait porter le diagnostic de cardiopathie. A noter, symptôme que je me suis rappelé seulement par la suite, de la chylurie fréquente (aspect laiteux des urines) et cela depuis près de deux ans avec des intermittences.

La mort eut lieu et l'autopsie faite malheureusement pendant mon absence (tourné mensuelle), par M^{me} NICOLAS qui, sachant le diagnostic porté, se borna à constater de l'ascite, un foie énorme polykystique, un abondant épanchement citrin clair dans le péricarde, et enleva le cœur qu'elle eût la surprise de trouver rempli de filaires grouillantes que l'alcool a fixées dans leur fuite et leur enchevêtrement à travers les orifices du cœur.

Cette filaire du chien est connue depuis longtemps en Nouvelle-Calédonie, mais il m'a semblé qu'elle différait légèrement de la *Filaria Bancrofti*, au moins par sa longueur, car j'ai mesuré deux femelles, je crois, de 15 cm. (au lieu de 10 d'après MANSON).

Je laisse à de plus compétents le souci de dire si cette filaire

si fréquente ici chez le chien est bien la forme adulte des filaires que l'on rencontre plus rarement dans le sang de l'homme.

Si la *Microfilaria Bancrofti* ou forme embryonnaire et humaine n'a pas encore été décrite en Nouvelle-Calédonie, cette note et les lames ci-jointes acquerront par là un peu d'intérêt; mais nous l'ignorons.

Les trois prises de sang ont été faites le soir, chez un homme de couleur atteint de chylurie. Malheureusement, cet homme se dérobe à nos soins, ne comprend pas le français ou ne veut pas répondre, et les préparations et colorations faites dans la brousse, à 70 km. de notre résidence, laissent à désirer. Cependant, telles qu'elles sont, la petite lame n° 1 montre nettement vers son centre une microfilaire analogue à la *Filaria nocturna*.

Remarques au sujet de la note de M. Nicolas

Par A. RAILLIET et A. HENRY.

La Filaire du cœur du chien recueillie par M. le D^r NICOLAS n'est autre que la Filaire cruelle (*Filaria immitis* LEIDY), que LANG et NOC avaient déjà rencontrée, en Nouvelle-Calédonie, non seulement dans le cœur droit et les artères pulmonaires, mais aussi dans le cœur gauche, dans les veines caves, dans les veines pulmonaires, et même dans les bronches (?). (*Archives de Parasitol.*, VII, 1903, p. 377). C'est, du reste, une espèce cosmopolite.

Mais elle n'est nullement parasite de l'homme. Si beaucoup d'ouvrages modernes la mentionnent à ce titre, c'est par suite d'une erreur bibliographique. Un travail de BOWLBY sur des cas de *Bilharzia*, publié dans la *Lancet* (vol. I, 20 avril 1889, p. 786), a été analysé par KURTH, dans le *Centralblatt für Bakteriologie* (vol. VI, 1889, p. 190), sous le titre: « Mittheilung über 2 Fälle von *Filaria immitis* beim Menschen », et de là est venue l'erreur qui s'est rapidement répandue.

A la vérité, Max BRAUN (*Die thierischen Parasiten des Menschen*, 2^e éd., 1895, p. 221) a rapproché des prétendues observations de BOWLBY un cas de Filaires indéterminées qu'il avait observées à Dorpat, en 1885, dans les veines d'un sujet de dissec-

tion ; mais rien n'autorise à penser que ces vers non étudiés aient pu se rapporter à la Filaire cruelle.

Au surplus, celle-ci est entièrement différente de la Filaire de BANCROFT (*Filaria Bancrofti* COBBOLD) qui, en fait, est un parasite du système lymphatique et non du système sanguin. Par conséquent, il n'y a aucun rapport à concevoir entre l'infection vermineuse cardio-vasculaire des chiens et les embryons de Filaires du sang humain.

La Microfilarie recueillie par M. NICOLAS dans le sang d'un Néo-Calédonien, est pourvue d'une gaine. Elle est peu sinueuse, possède une queue droite et mesure 169μ de long (avec la gaine 240μ), et $7 \mu 8$ d'épaisseur. Ce sont là des caractères qui seraient insuffisants, évidemment, à assurer une détermination précise, si l'on ne savait que le malade était atteint de chylurie. Il faut dire que les dimensions de la *Microfilaria Bancrofti* indiquées par les auteurs, sont assez variées, mais, en général, très supérieures. MANSON, par exemple, indique 292μ sur $8 \mu 4$, ou 330μ sur 7 à 8 ; d'autres donnent des chiffres plus ou moins rapprochés; mais on néglige toujours de dire si les parasites étaient morts ou vivants au moment de la préparation, s'ils étaient colorés ou non, si l'embryon a été mesuré avec ou sans sa gaine. COBBOLD, qui, le premier, a décrit la *Filaria Bancrofti*, attribuait aux embryons une longueur de 126 à 202μ , sur une épaisseur de $8 \mu 4$ à 10μ . Dans les urines d'un sujet atteint en même temps de bilharziose, il en a trouvé de 169μ sur $8 \mu 4$ (1).

En somme, il semble bien que la Microfilarie observée par M. NICOLAS réponde à la forme *Microfilaria nocturna*, c'est-à-dire à l'embryon de *Filaria Bancrofti*.

Ce n'est du reste pas la première fois que ce parasite est signalé à la Nouvelle-Calédonie. LANG et NOC, dans le travail ci-dessus mentionné, l'ont trouvé 4 fois sur 117 examens pratiqués en une vingtaine d'années sur des indigènes et des Européens.

(1) On trouve les mêmes chiffres (164μ sur 8) relevés par TANIGUCHI dans l'hémato-chylurie du Japon, et cela tendrait déjà à rapprocher sa filaire de celle de BANCROFT; mais la ressemblance des deux formes apparaît surtout à la comparaison des figures de l'adulte données par COBBOLD et par le médecin japonais. A notre sens, il est bien difficile d'admettre, sans plus ample informé, l'autonomie de la *Filaria Taniguchii* Penel.